



## Compte-Rendu AG annuelle du 25/01/2025

Se référer à la présentation diffusée lors de la visioconférence du jour de l'AG.

- 30 adhérents présents (sur place et en visio) + 34 adhérents représentés par procuration.
- **Mot de la secrétaire générale**, Barbara Vigan

*Bonjour à toutes et à tous,*

*Je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui pour cette Assemblée Générale du Syndicat Professionnel des Réflexologues.*

*C'est toujours un moment privilégié de nous retrouver, d'échanger et de faire avancer ensemble notre métier.*

*En tant que secrétaire générale et au nom de tout le CA, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre engagement, car oui, faire partie d'une organisation professionnelle, c'est un engagement fort.*

*Que ce soit à travers votre pratique, vos initiatives sur le terrain ou votre présence ici aujourd'hui, vous contribuez activement à renforcer la place et la reconnaissance de la réflexologie en France.*

*Cette année, nous avons accompli de belles choses et relevé ensemble des défis importants, je pense notamment à la norme AFNOR en cours, mais aussi au rapprochement des différentes structures représentatives de la réflexologie.*

*Cette Assemblée est aussi l'occasion de prendre un temps de réflexion sur ces actions, de partager nos idées et de poser les bases des projets à venir.*

*Je souhaite donc que nos échanges soient riches, constructifs et dans la bienveillance.*

*Bonne réunion à toutes et à tous.*

- Présentation du **Bureau et du Conseil d'Administration**

Un grand merci à Jean-Pierre Triadon qui a quitté le CA en 2024. **Nous recherchons un référent communication pour le SPR, n'hésitez pas à vous manifester.**

- Présentation de la **cartographie des délégués** et des territoires vacants.

- Les **cotisations annuelles des adhésions**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la cotisation du réflexologue est à 60€ (soit 5€ par mois), la cotisation étudiant/retraité est à 30€.

- Le **bilan financier** est présenté par Dominique Hoffmann, comptable et trésorière du SPR.

Le Compte de résultat et le report à nouveau sont votés à l'unanimité.

Les tableaux Compte de Résultats et Bilan seront mis à disposition dans l'espace membre avec les autres documents AG.

- Présentation du travail des **commissions**

### Commission Formation

#### Commission Communication :

- Julie Benesteau > création HandiBE application pour recenser les professionnels du bien-être pour travailler auprès du public en situation de handicap.

- Les dossiers de presse se trouvent ici:

Dossier de presse public 📄 <https://syndicat-reflexologues.com/index.php/actualites-reflexologie>

Dossier de presse pour nos membres, accès espace membre 📄

<https://syndicat-reflexologues.com/index.php/espace-adherent/docs-adherents>

#### Commission Réglementation - AFNOR

Barbara Vigan et Élise Manzoni présentent les diapos sur ce sujet.

Pas de classification des métiers du bien-être chez Afnor donc notre norme est obligatoirement classée dans les métiers de la santé, du coup le positionnement et la terminologie est très importante et surtout très attendue pendant l'enquête publique. Aujourd'hui des ordres comme les infirmiers, kinésithérapeutes et médecins sont très virulents par rapport à la normalisation en cours. L'ordre des podologues est plus tempéré.

## SYNDICAT PROFESSIONNEL DES RÉFLEXOLOGUES - SPR

12 rue Houdart 75020 Paris - SIRET : 879 263 929 00017 - Code APE : 9412Z Activités des organisations professionnelles

[www.syndicat-reflexologues.com](http://www.syndicat-reflexologues.com) - email : [contact@syndicat-reflexologues.com](mailto:contact@syndicat-reflexologues.com)



La DGS - Direction Générale de la Santé a fait des commentaires plus constructifs. Les professionnels de ces ordres ne sont pas du tout alignés avec le positionnement de leurs ordres. Il y a l'Ordre et il y a les professionnels du terrain. Le 27 janvier, dépouillement des résultats à l'enquête publique. Objectif : créer un secteur bien-être chez Afnor et passer plus facilement par cette voie en conservant nos valeurs métiers quand même (la réflexologie n'est pas juste un massage de pieds).

**Commission Réglementation - SYNDICARE** – intervention de Jacques Laurent président de Syndicare et du SPS Syndicat Professionnel de Shiatsu. Un film sur la journée du 25 novembre 1ères Rencontres Interdisciplinaires pour une santé intégrative et durable va être disponible. La norme va-t-elle suffire pour le cadre de notre profession et les médicaux, paramédicaux sont en train de s'organiser et se professionnaliser sur nos métiers. Réflexion sur la suite à donner sur ces rencontres, chambre du CESE Conseil Économique Environnemental Social et Environnemental convention sur la santé intégrative ? Et une 2<sup>ème</sup> rencontre peut-être à l'Assemblée Nationale. Beaucoup de demandes de rendez-vous...avec l'INSEE (future nomenclature raisonnée au niveau européen, nouveau classement en 8699 soin de santé humaine non classée ailleurs avec des alinéas avec chacune de nos pratiques) + rencontre avec des mutuelles : Mutualité française (plus grosse fédération) et Santé Claire.

Page Mivilude sur LinkedIn

Un courrier vous sera envoyé pour la procédure de candidature auprès des commissions CPAM, URSAAF et PRUD'HOMMES, également CPSTI Conseil de Protection Sociales des Indépendants (accompagnement par la FNAE).

### **Commission Réglementation autres sujets**

Vous pouvez encore répondre au Grand Sondage ou le partager sur vos réseaux, il sera ouvert jusqu'à mi-février.  
<https://fr.surveymonkey.com/r/T9W9272>

### **Commission Relations Extérieures**

Pour la commission mutuelle, si vous avez des contacts importants au sein des mutuelles, n'hésitez pas à nous mettre en contact.

### **Commission Études et Recherche**

- Élise Manzoni travaille sur une étude en soins palliatifs subventionnée par le SPR.

Un article est en attente de publication, pas de communication officielle en attendant.

Comment sont perçues les séances de réflexologie par les patients en soins palliatifs, évaluer la douleur, l'anxiété, la nausée, le sommeil et la constipation. Seuls la douleur (réglette avec curseur) et l'anxiété étaient évaluables.

Au début, douleur plus élevée dans le groupe réflexo mais une baisse constante après la 3<sup>ème</sup> séance.

L'anxiété, d'autres paramètres du fait de l'annonce de l'arrêt des soins curatifs, aspect émotionnel très important. Une baisse immédiate très nette mais pas durable.

- Étude menée par Christelle Canals, non financée par le SPR, utilise la méthode occipito-podale de Guy Boitout

- GER Groupe d'Évaluation de la Réflexologie, fondé avant Covid par Émeline Descamps, réflexologue et chercheuse en neuro-sciences au CNRS Inserm spécialisée dans les INM Interventions Non Médicamenteuses. Étude Reflex'Willi : étude pilote sur l'effet de la réflexologie plantaire dans la gestion des émotions et de l'anxiété chez l'enfant présentant un syndrome de Prader-Willi (SPW) porté par Marion Valette. Un site dédié au GER va être créé. Il existe également un site qui recense toutes les études sur la réflexologie conçu par Jezabel Goujeon, membre du GER → <https://www.recherche-reflexologie.org/>

Un article est en cours pour présenter le GER dans la revue HEGEL du Getcop.

### **Evènements**

- Points divers

- PSC1 organisé à Nîmes, reste une place (déléguée Laurence Robert)

- Les 10 ans du SPR (octobre 2025), avez-vous des idées à nous soumettre ?

- Quels sont vos besoins en termes de partenariats ? Dans quels domaines avez-vous besoin d'accompagnement pour votre activité ?